

RÉSIDENCE "CLOS-GALLAND"

IMMEUBLE PPE

Le Bouveret - VS

Maîtres de l'ouvrage

 MM. Raccio et Moreillon
 Rue des Follatères 21
 1926 Fully

Entreprise générale

 Induni & Cie SA
 Avenue Ritz 19
 1950 Sion

 Chef de projet:
 François Seydoux
 Direction des travaux:
 Thierry Albini

Architectes

 Travelletti Eliane et Laurent
 Route des Rottes 28
 1964 Conthey

Ingénieurs civils

 SD Ingénierie
 Dénériaz et Pralong Sion SA
 Rue de Lausanne 15
 1950 Sion

Bureaux techniques

 CVS:
 Betica SA
 Avenue de la Gare 19
 1950 Sion
 Electricité:
 Lami SA
 Rue des Moulins 13
 1920 Martigny

Géomètre

 Vuadens Jean-Michel
 Rue du Château-Vieux 5
 1870 Monthey

Conception 2010

Réalisation 2011 - 2012



SITUATION / PROGRAMME

Une parcelle riche en défis. A l'entrée de Port-Valais, surplombant le village du Bouveret, le projet s'inscrit dans un magnifique environnement de verdure, quartier de maisons anciennes reconverties en appartements, en bordure d'une zone de forêt. Sur la parcelle quadrangulaire avec beau dégagement au sud, l'habitation primitive est remplacée par un bâtiment de 6 appartements destinés à la vente en PPE.

Le terrain d'accueil est bordé à l'ouest par la route cantonale. A l'est il intègre une colline d'une dizaine de mètres dont il faudra contenir volumétrie et végétation.

Capter la perspective sur lac et port, au nord, relève de la gageure. La question de l'implantation et de l'orientation du bâtiment constitue donc un premier défi. Le second tient à la nature exclusivement rocheuse du sol.

Les contraintes liées au site ont incité les concepteurs à rechercher des solutions créatives, susceptibles de s'inscrire harmonieusement dans le cadre offert. La topographie et l'implantation de la parcelle dictent le traitement d'expression résolument contemporaine de l'immeuble : trois volumes, comme un jeu de cubes, privilégiant de grands espaces vitrés en façades est et sud, pour tirer parti des dégagements et de

la lumière, avec façade plus fermée à l'ouest, pour atténuer l'impact acoustique. Outre qu'elle réduit considérablement les travaux, donc les coûts d'excavation en rocher, puis qu'elle autorise une construction en demi-niveau par surélévation de l'aile nord, cette option présente l'avantage d'intégrer la volumétrie apparente du bâtiment à celle, réelle, des constructions alentours. Tandis que les deux ailes en L osent le rouge, couleur de l'habitation initiale, le béton apparent de la cage verticale crée par contraste l'impression d'un vide entre deux blocs séparés. L'impact visuel en est fortement diminué.

PROJET

Priorité aux espaces ouverts. Avec ses deux étages sur rez, chaque aile se compose de trois beaux appartements largement ouverts respectivement à l'est et au sud. Les deux attiques disposent en outre d'un accès privatif à une terrasse sur le toit. Le bloc sud accueille les 3½ pièces et leur double orientation. Le bloc nord, ses 4½ pièces et leur triple orientation s'ouvrent généreusement à l'est pour le séjour et disposent, dès le 1er étage, de la vue sur le lac.

Privilégiant les jeux de volumes, l'espace intérieur, les larges ouvertures et la lumière, la zone de jour est conçue dans un esprit "loft". Elle offre une grande surface visuelle et bénéficie d'un prolongement naturel vers





l'extérieur: vaste balcon bordé de barrières de verre en étage, terrasse au rez-de-chaussée. Un mur porteur la sépare de la zone de nuit, d'une volumétrie sciemment contenue.

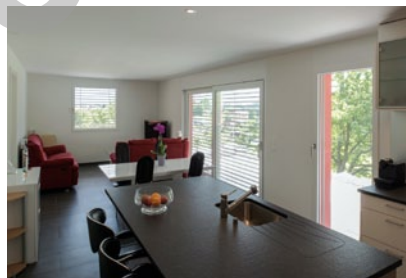
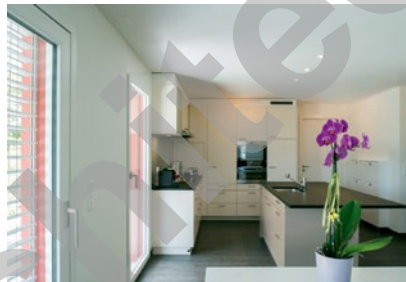
Les plans intérieurs d'origine, volontairement sobres tant par parti-pris esthétique que par souci de maîtriser les coûts, s'adaptent aisément aux besoins spécifiques des acquéreurs, leur ménageant une large liberté de choix.

Chauffage au sol, excellente isolation externe, doubles vitrages isolants avec cadres PVC et structure porteuse antisismique de composition mixte alliant béton et brique ciment: la construction répond à des normes actuelles de qualité.

Les 12 places de parc, dont 6 couvertes, ainsi que les 120 m² d'aire de jeu, contribuent au confort et à l'habitabilité de cette résidence de caractère et bon standing.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1'705 m ²
Surface brute de plancher	:	681 m ²
Emprise au rez	:	237 m ²
Volume SIA	:	2'762 m ³



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassements

BOFFETTI Terrassement Sàrl
1897 Les Evouettes

Béton armé - Maçonnerie

TONIBAT Sàrl
1907 Saxon

Echafaudages

ROTH Echafaudages SA
1868 Collombey

Isolation périphérique, crépis Plâtrerie-Peinture

COLOMBARA SA
1870 Monthey

Etanchéité

VS Etanchéité 2000 SA
1964 Conthey

Menuiseries extérieures

HENZEN & Cie
1896 Vouvry
1897 Les Evouettes

Stores - Protections solaires

SCHENKER Storen AG
3930 Visp

Electricité

MAILLER Electricité SA
1870 Monthey

Installations Sanitaire

MJ Sanitaires Chauffage Sàrl
1896 Vouvry

Ventilation

ROTH SA
1870 Monthey

Chauffage

CHRISTINAT & COURTINE
1950 Sion

Serrurerie

RIGHINI Charles
1920 Martigny

Constructions métalliques

ACTM
1868 Collombey

Ascenseur

OTIS SA
1994 Aproz (Nendaz)

Chapes ciment

Créa'Chapes
1890 St-Maurice

Carrelages - Faïence

KLOPFENSTEIN René
U. Klopfenstein, succ.
1860 Aigle

Parquets

TORRENT Sàrl
1870 Monthey

Menuiserie intérieure

TRISCONI-ANCHISE SA
1897 Bouveret

Nettoyages fin chantier

BLANC & Cie SA
1860 Aigle

Aménagements extérieurs

JUILLAND paysagiste
1869 Massongex